

COMMUNE DE VALLERY

SEANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 02 juillet 2020 adressée par le Maire, Monsieur Jean-François CHABOLLE.

Étaient présents : Jean-François CHABOLLE, Maire, Annie AMBERMONT, 1^{ère} adjointe, Denis LARDENAI, 2^{ème} adjoint, Robert BERTEIGNE, Sandra BOUCHOUX, Philippe CLATOT, Joëlle DEBRAINE, Michel DENIS, Maryse GONCALVEZ, Émilie LACOTTE, Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, Jean-Claude MONTEIRO, Karine PENIN, Conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Christophe JACOTOT pouvoir à Jean-François CHABOLLE, Bruno GRÉGOIRE, Conseillers municipaux

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Monsieur Jean-Claude MONTEIRO est désigné secrétaire de séance.

Le Compte-rendu de la séance du 29 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Madame Maryse GONCALVEZ prend la parole et informe l'assemblée délibérante qu'elle présente sa démission à Monsieur le Maire. Elle demande à ce que sa démission soit insérée dans le présent compte-rendu et sort de la salle.

Monsieur le Maire accepte sa démission.

Courrier de Madame Maryse GONCALVEZ : ci-dessous

Maryse Goncalves
7 rue de Cheroy – 89150 Vallery

Mr Le Maire de Vallery

Le 10 juillet 2020

Mr le Maire,

Par la présente, je vous informe de ma démission en tant que conseillère municipale pour les raisons suivantes :

- Votre ambition est d'être Président de la Communauté de Commune, maire de Vallery n'étant qu'un tremplin.
- L'avenir que vous envisagez pour Vallery n'est d'être qu'un satellite d'une autre commune :
 - o Pour les écoles, de Lixy avec l'école unique, avec comme « futur » président de la commission, Mr CLatot
 - o Pour la bibliothèque, de Cheroy – dont Mme Joelle Debraine est bénévole depuis 2 ans
 - o Les commerces ? Vous ne les fréquentez pas.
- Concernant le compte rendu de la séance du 25 mai 2020, vous me faites tenir des propos qui ne sont pas les miens ou vous ne les rapportez pas :
 - Délibération n° 2020/06/5.1 : Mme Goncalves a bien demandé la création de 3 postes d'adjoints **par souci d'équilibre dans la prise de décision entre le maire et ses adjoints** et non dû à la charge de travail. 1 autre conseiller s'est joint à ma demande, nous étions donc 2 voix contre et 13 pour
 - Délibération n° 2020/07/5.1 : Elections des Adjoints : Vote du 1^{er} adjoint : Candidat déclaré : Mme Ambermont
Vous indiquez : 15 Votants
 - 1 Contre
 - 14 Nombre de suffrages exprimés
 - 12 Suffrages obtenusPour rappel, il y a eu 1 contre et 2 Nuls (deux personnes ont proposés deux autres noms)
 - Délibération n° 2020/07/4.5 : Régime Indemnitare des élus : J'ai pris la parole en étant contre toute augmentation en argumentant qu'au vu de la crise économique qui s'annonce, des gens qui par le COVID sont soit en chômage partiel ou sans emploi, il me paraît indécent que les élus s'augmentent.
Cette partie de la séance a été complètement oublié dans le rapport.

Nous n'avons pas les mêmes valeurs ni le même avenir pour Vallery.

Je demande que ce courrier soit inséré dans le compte rendu de cette séance et afficher pour que chacun puisse ne prendre connaissance.

Maryse Goncalves


1- INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales

Suivant la circulaire ministérielle du 30 juin 2020, Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Municipal doit se réunir afin de désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

Il rappelle qu'en application des articles L. 288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Résultat du vote

Délégués titulaires : Jean-François CHABOLLE : 13 voix
Annie AMBERMONT : 13 voix
Denis LARDENAIS : 13 voix

Délégués suppléants : Robert BERTEIGNE : 13 voix
Jean-Claude MONTEIRO : 13 voix
Sandra BOUCHOUX : 13 voix

QUESTIONS DIVERSES

✚ Arrêté relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage :

Travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 13h00.

✚ Carrefour de Bapaume : rappel des courriers transmis à l'Agence Départementale Territoriale sur la dangerosité du carrefour en sortant de Bapaume. Réponse de l'ADT : un renforcement de la signalisation courant de l'été.

✚ Tarifs location salle des fêtes :

Délibération n° 38/2020/7.10

Ajout d'un tarif hiver : 15 octobre au 15 avril : 25 € en plus du tarif normal

- Habitants de Vallery : 325 €
- Extérieurs : 695 €

✚ Le Lien : une nouvelle version sera distribuée vers le 20 juillet 2020.

✚ Comité des Fêtes : URGENT – APPEL aux bénévoles pour que le Comité des fêtes puisse continuer ses activités pour les Vallériaises et Vallériaies.
Contacter Jean-Pierre ALLEMAND au 06.46.40.73.02.

* * *

Séance levée à 21 h 30